



Paris, le 28 juin 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **JEAN-FRANCOIS ELIAOU, député de l'Hérault, membre de la mission d'information parlementaire sur la révision de la loi relative à la bioéthique.**

Dans le prolongement de son engagement comme rapporteur de l'Office parlementaire de l'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), Jean-François ELIAOU a été désigné membre de la mission d'information parlementaire sur la révision de la loi de bioéthique de 2011.

En tant que rapporteur de l'OPECST chargé d'évaluer l'application de cette loi, il publiera un rapport d'ici septembre prochain.

Ce texte enrichira le travail de la mission d'information, que M. ELIAOU appelait de ses vœux, et qui réunit un grand nombre de députés.

En effet, lors de la précédente révision, l'Assemblée nationale avait également lancé une mission d'information dépassant les clivages et les appartenances aux commissions permanentes.

Jean-François ELIAOU se félicite de participer à une nouvelle phase du travail de préparation de la future loi de bioéthique.

Celle-ci devrait intégrer les nouveaux thèmes des neurosciences et de l'intelligence artificielle et des big data, aux questions de prélèvement et greffes d'organes, assistance médicale à la procréation, génétique et diagnostic préimplantatoire recherches sur l'embryon et les cellules souches embryonnaires humaines, déjà étudiées dans la loi de 2011.

#### **Contacts presse :**

[jean-francois.eliaou@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-francois.eliaou@assemblee-nationale.fr) – 01 40 63 74 77

[contact@jeanfrancoiseliaou.fr](mailto:contact@jeanfrancoiseliaou.fr) – 04 67 02 68 10